

1983, Démarrage de la région « High-Tech »

**Par :
Jean-Guy Paquet,
Président du CA de l'INO et
Recteur de l'Université Laval (1977 – 1987)**

Résumé de l'intervention au Colloque MRVI Le 2 février 2012

1. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION EN 1983

L'économie régionale était surtout basée sur la fonction publique et parapublique. Le taux de chômage avoisinait 9 %. On envisageait une certaine décroissance dans la fonction publique (qui représentait 18 % des emplois) et des pertes d'emplois.

Le gouvernement du Québec venait de publier un énoncé politique technologique intitulé « Le virage technologique » (1982).

Au même moment, le gouvernement canadien annonce son intention de créer une quinzaine de centres de recherche. Aucun centre n'est prévu pour la région de Québec.

Un consensus se dégage : l'économie régionale est trop exclusivement dépendante de la présence d'organismes publics et parapublics, la composante industrielle est trop faible, la région compte des ressources universitaires et scientifiques importantes, l'Université Laval doit s'ouvrir sur son milieu.

2. LA CRÉATION DU GATIQ (Groupe d'action pour l'avancement technologique et industriel de la région de Québec)

La seule réponse au défi du sous-développement technologique doit passer par la réalisation des projets communs. Le GATIQ est fondé, mettant à contribution l'Université Laval, l'INRS, le CRIQ, le CRDV, la Chambre de commerce, etc. Ses objectifs sont : promouvoir la collaboration entre le monde des affaires et les centres de recherche, assurer les retombées industrielles et commerciales de ces recherches dans la région, valoriser la région comme lieu privilégié de la recherche en créant et attirant des centres d'envergure et des industries technologiques. C'est ce qu'on appellera plus tard l'économie du savoir.

Le recteur de Laval, qui assure la présidence du GATIQ, prononce une allocution (1983) devant les membres de la Chambre de commerce intitulée « Virage des mentalités ... ou sous-développement tranquille » dans laquelle il évoque, en s'appuyant sur les forces vives de la région, quatre projets :

- Création d'un parc technologique
- Création d'un centre de recherche en optique
- Création d'un centre de recherche en biomasse
- Création d'un centre de recherche en informatisation des organisations

Les chercheurs de l'Université Laval sont mis à contribution pour étoffer tous ces projets.

3. LE SOMMET SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DE QUÉBEC (1984)

Le GATIQ demande d'être présent au Sommet socio-économique de la région de Québec, qui regroupe 22 membres autour de la table composée de plusieurs ministres, maires et représentants syndicaux.

Le GATIQ présente ses quatre projets au Sommet qui les accepte à l'unanimité.

4. LA CRÉATION DU PARC TECHNOLOGIQUE

L'idée du Parc prend forme et s'appuie sur le modèle retenu du *Research Triangle Park* de la Caroline du Nord.

Il faut trouver un emplacement et cela ne doit pas être un autre « parc industriel ». On met la priorité sur des « industries propres ». Les nouvelles technologies ont l'avantage de correspondre à cette priorité.

Il y a à ce moment 13 villes dans la région de Québec. Chaque ville souhaite avoir le Parc technologique.

Le GATIQ identifie le secteur du Complexe scientifique situé entre l'aéroport et l'Université. L'emplacement choisi est situé à la fois dans la ville de Québec et dans Ste-Foy.

La Régie intermunicipale Québec – Ste-Foy est créée par l'Assemblée nationale. Les 2 villes délèguent leur maire avec chacun 2 conseillers. Le GATIQ y désigne 3 représentants. Des conflits entre les deux maires de l'époque empêchent le démarrage des activités de la Régie. Il faudra attendre l'adoption d'une autre loi (en 1987) pour assister au second lancement du Parc.

5. LES DÉBUTS DE LA RÉGION « HIGH-TECH »

L'INO est créé en 1985, financé à parts égales entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral. Le Centre québécois sur la valorisation de la biomasse (1985) de même que le Centre de recherche sur l'uniformisation des organisations sont créés par le gouvernement du Québec (1987). Le Parc attire des centres de recherche et des industries en technologie : ABB, Forintek, Biochem Pharma, Aeterna, etc. Les édifices s'ajoutent pour loger plusieurs entreprises innovantes.

6. QUÉBEC « HIGH-TECH » 2012

Les projets proposés au Sommet de 1983 ont tous été réalisés. Il faut noter qu'en 1983, les mots « photonique, bureautique, biomasse » étaient presque inconnus. Quant à l'optique, on s'y référait surtout pour la fabrication de lunettes...

L'INO, à titre d'exemple, compte maintenant plus de 200 personnes (dont 80 % possèdent une formation scientifique) et a donné naissance à 28 entreprises (« spin-off ») toujours en opération. L'INO a à son crédit plus de 5 000 contrats avec l'industrie qui s'appuie sur ses recherches pour accroître leur compétitivité. Plus de 47 transferts technologiques vers l'industrie ont été effectués.

Le Parc technologique regroupe aujourd'hui au-delà d'une centaine d'entreprises et plus de 5 000 personnes.

Le quartier St-Roch, sous l'impulsion du maire Jean-Paul L'Allier, est devenu à son tour un site qui regroupe plusieurs entreprises technologiques. La Ville de Lévis a créé son Innoparc qui vient de débiter ses opérations. On a créé une société de valorisation de la recherche (SOVAR) et le capital de risque est bien présent.

Le taux de chômage dans la région est de l'ordre de 4,5 %, le plus bas au Canada après la ville de Calgary. Et la fonction publique ne représente qu'environ 10 % des emplois de la région.

7. LA « RECETTE »...

Sans l'appui de la communauté d'affaires, des chercheurs et de nos centres de recherche, de l'Université Laval et des gouvernements, aucun de ces projets n'aurait vu le jour.

La clef du succès réside en grande partie aussi sur la concertation de tous les partenaires qui ont cru à ces projets.

S'ajoutent à ces divers éléments la vision, la conviction, une certaine patience... et le sens de l'innovation.

Selon Steve Jobs, "Innovation distinguishes between a leader and a follower". Cela s'applique à toute organisation et à toutes les disciplines. Il faut innover non seulement en technologie mais aussi en administration, en sciences sociales, dans tous les domaines.

Quant à l'université, on ne doit rien ménager pour en faire un lieu d'excellence. Malheureusement, nos universités souffrent d'un manque de financement approprié.

Dans une étude qui date de plusieurs années, une commission fédérale bipartisane américaine rendait public un document qui portait un nom bien symptomatique "The Nation at Risk". Ce document évoquait le danger qui guettait l'Amérique menacée par le relâchement des exigences scolaires et par des priorités mal orientées... Et la Commission de conclure : « L'excellence coûte cher, mais à la longue, la médiocrité coûte beaucoup plus cher encore ».

8. ET DEMAIN...

Dans un ouvrage publié récemment, Éric Laurent évoque « Le scandale des délocalisations ». Il réfère à la relocalisation des industries et des emplois. Chaque année, près de 500 000 emplois en France partent vers des pays à bas coûts, surtout dans le secteur manufacturier. Les grandes entreprises ne créent plus d'emplois... parfois, elles les font disparaître. Dans son dernier discours à la nation, le président Obama a défini comme priorités la relocalisation des entreprises américaines, l'innovation et l'enseignement supérieur.

Dans une étude récente, le "Financial Times" évoquait la croissance fulgurante de l'Asie non seulement en terme démographique, mais comme lieu d'avenir pour les technologies. La population de la cité technologique de Bangalore, en Inde, est passée de 700 000 habitants en 1950 à 2,8 millions en 1980 et à 7,2 millions en 2010. On ne compte plus les parcs technologiques en Chine et leur taux de croissance est stupéfiant.

Tout cela doit nous amener à réfléchir à ce qui nous attend... Faire preuve de vision, établir nos cibles, faire des choix, augmenter notre productivité pour être plus compétitifs, s'appuyer sur les technologies pour supporter nos PME, appuyer notre système d'éducation de façon convenable, choisir l'excellence, à défaut de quoi, nous serons peut-être voués à « un sous-développement tranquille »...

JEAN-GUY PAQUET

Président du conseil d'administration de l'INO